DIJON métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION • PRINTEMPS 2020 #52

grand angle

BUDGET 2020 LA MÉTROPOLE INVESTIT POUR SES HABITANTS

BÂTIMENTS INTELLIGENTS

DES ENTREPRISES À LA POINTE

CINÉMA

LA MAGIE DU SEPTIÈME ART OPÈRE

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

BÂTIMENTS INTELLIGENTS
DES ENTREPRISES À LA POINTE
04

BUDGET 2020
LA MÉTROPOLE INVESTIT POUR SES HABITANTS
12

ENSEIGNEMENT
L'ESIREM FORME LES INGÉNIEURS DE DEMAIN
22

PACTE DE MILAN
37 ENGAGEMENTS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE
26

LABEL TERRE DE JEUX 2024
UNE ENVIE DE SE PRENDRE AUX JEUX
28

CINÉMA
LA MAGIE DU SEPTIÈME ART OPÈRE
30

DÉMOGRAPHIE
UNE MÉTROPOLE QUI ATTIRE
38

Directeur de la publication François Rebsamen
Directeurs de la rédaction Isabelle Elzière, Marc Farré
Directrice adjointe de la rédaction Chrystel Skowron
Rédactrice en chef Aude Moulin
Secrétaire de rédaction Camille Soligo
Rédacteurs Patrice Bouillot, Bertrand Carlier, Aurélien Genest, Xavier Grizot, Nadège Hubert, Patrick Lebas

Design et réalisation tempsRéel, dijon
Crédits photos Dijon Métropole, Photo de couverture Christophe Fouquin, p 4 Sweepin, p 5 Tévolys / piscine du Carrousel Agence Coste, p 6 CPage, p7 A. Cheziere, p 10 Clémentine Hugol-Gential Édouard Barra, p 11 Davide Callegarin P. Athias, p 18-19 Christophe Fouquin Suez, p 23 Association Engrainage, p 24 Vincent Arbelet, p 31 CCP_PRODUCTION, p 32 musée des Beaux-Arts de Dijon/ François Jay : Paul-Alexandre-Alfred Leroy, p 38 Aymeric Laloux
Impression Maury - **Distribution** Adrexo - Tiré à 140 000 exemplaires
Dépôt ISSN 2609-2166 Dépôt légal 02-2020
DIJON MÉTROPOLE 40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35

Questions au président de la métropole

COMMENT ÉVOLUE LA POPULATION DE LA MÉTROPOLE ?

« La métropole est attractive. Selon les derniers chiffres du recensement, 16 des 23 communes voient leur population augmenter, en particulier Dijon, Chevigny-Saint-Sauveur, Talant et Perrigny-lès-Dijon. La métropole compte désormais 258 782 habitants. Directement après Strasbourg, Dijon (160 204 habitants) est la deuxième grande ville du nord-est de la France à gagner de la population. Avec des arrivées plus nombreuses que les départs, la métropole porte la croissance du département et largement de la région. Mais, comme rien n'est jamais acquis, nous devons sans cesse travailler pour conforter cette belle dynamique. L'environnement, l'exigence de services, la qualité des logements, le niveau et le cadre de vie, l'offre dans l'enseignement supérieur, la santé, l'emploi à pourvoir et le rayonnement du territoire sont les axes prioritaires d'une métropole attractive. »

EN QUOI LE BUDGET EST-IL UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ?

« Le budget sert avant toute chose à améliorer la vie des citoyens. Nous voulons garantir un service public de qualité et un niveau suffisant d'investissement. La métropole se construit chaque jour pour accompagner ses habitants : le réseau de transports est de plus en plus performant, les mobilités douces ont une place grandissante, la construction d'un campus métropolitain est engagée, la construction d'une usine de production d'hydrogène est lancée etc. Un budget, ce sont des mesures concrètes, respectueuses de l'environnement, à la fois pour le présent et l'avenir, et des investissements qui préparent le futur. »

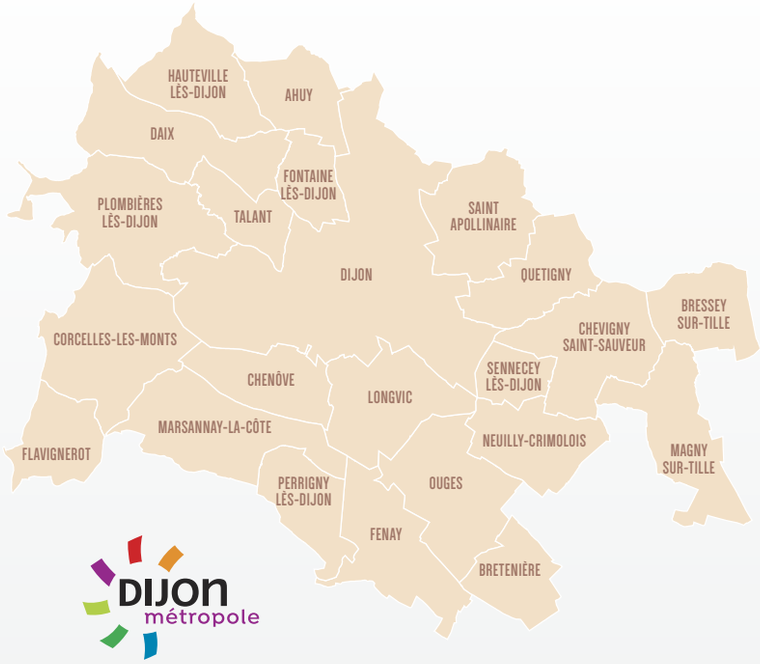

DIJON métropole

LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE

258 782 HABITANTS AU 1ER JANVIER 2020
239.95 KM² DE SUPERFICIE
337,6 M€ DE BUDGET EN 2020

metropole-dijon.fr

COMMENT LA MÉTROPOLE SE PRÉPARE-T-ELLE EN MATIÈRE D'ALIMENTATION DURABLE ?

« Le 28 novembre 2019, Dijon métropole a rejoint les 200 signataires du Pacte de Milan qui invite les collectivités, leurs habitants et tous les acteurs socio-économiques à respecter 37 engagements afin de promouvoir un système alimentaire plus durable. Préserver les terres agricoles et protéger la biodiversité, soutenir l'agroécologie, encourager les circuits courts et lutter contre le gaspillage alimentaire : on doit montrer l'exemple.
Siège de plusieurs pôles et centres de recherche et d'enseignement spécialisés, labellisée par l'État Territoire d'innovation en septembre 2019 pour son projet « alimentation durable 2030 », Dijon métropole impulse et anime un écosystème vertueux pour produire une alimentation saine. »

BÂTIMENTS INTELLIGENTS

Des entreprises à la pointe

Mais que peuvent bien être les bâtiments intelligents* dont il est largement question actuellement ? Décryptage avec des entreprises qui sont particulièrement à la pointe dans ce nouveau domaine d'excellence : Sweepin, Tévolys et Archimen.

L'équipe de Sweepin, co-fondée en 2015 par Johan Jégard, Matthieu Dibaji et Yanis Kerfa, s'est considérablement agrandie depuis.

Sweepin bâtit l'e-santé

M. Martin doit se rendre au service cardiologie de l'hôpital mais il se sent perdu devant l'immensité du bâtiment. Grâce au dépôt du brevet de la solution géo-intelligente développée par la start-up Sweepin, M. Martin est accompagné numériquement jusqu'à son rendez-vous : à son arrivée au parking, le service concerné est prévenu et un plan s'affiche sur son smartphone pour le guider dans les couloirs. Sweepin, hébergée à l'hôtel et pépinière d'entreprises Hope, « *veut faciliter l'accueil, la localisation, le guidage et l'information des visiteurs des hôpitaux* ». « *Précédemment, tout ce qui existait dans ce domaine s'appuyait sur des balises ou des bornes et nécessitait un investissement conséquent. Nous avons travaillé sur une solution sans capteurs grâce à un GPS d'intérieur et aux compétences des smartphones* », détaille Johan Jégard, l'un des cofondateurs en 2015 de cette société qui, grâce à son potentiel créatif, a remporté la bourse FrenchTech de la Banque publique d'investissement (BPI). La Fondation Rothschild, les hôpitaux de Pontoise, de Brest ou encore l'établissement Foch à Suresnes se sont tournés vers ses innovations « *favorisant un accueil personnalisé des patients* ». Sweepin s'apprête, après quatre années de recherche et développement, à une nouvelle levée de fonds.

sweepin.fr

Tévolys retenue pour le campus métropolitain

Tévolys est l'une des entreprises retenues au sein du consortium formé par C3B Vinci pour bâtir le campus métropolitain qui hébergera les deux nouvelles écoles d'ingénieurs : l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, (ESTP Paris) et l'École supérieure d'électronique de l'ouest (Eseo). Ce bâtiment intelligent de 10 309 m² a pour but d'être l'un des premiers de France à obtenir le label R2S 3 étoiles, une référence en matière de solutions numériques. C'est dire si Tévolys, forte d'une quinzaine de salariés et implantée à Chenôve, est devenue incontournable dans la conception et le déploiement des services numériques facilitant la vie des usagers des bâtiments, publics ou privés. « *Nous sommes en plein développement sur les sujets innovants du smart building et de la smart city. Nous répondons aux demandes de nos clients par le biais de l'intelligence artificielle* », explique Alexandre Fund, le président de cette entreprise créée en 2004 et ayant fait des technologies de la géolocalisation son domaine d'excellence. Pour preuve, sa plateforme Géolys qui permet par exemple de contrôler à distance les luminaires de son espace de travail, de géolocaliser un collègue ou réserver une salle de réunion, a conquis les groupes PSA, Alliance ou encore Aéroports de Paris.

geolys.io

Archimen Le grand bain futuriste

S'il est une entreprise dans l'univers du bâtiment qui porte l'ingénierie et l'innovation numérique, c'est bien Archimen. Créée en 1993, cette société implantée à Dijon, Paris et Lyon a fait de ses travaux de recherche et de développement sur le *building information modeling*, autrement dit la modélisation des informations du bâtiment, sa marque de fabrique. Parmi les nombreux trophées qui ont jalonné son histoire, elle a été lauréate du Concours mondial de l'innovation 2030. Présidée par Olivier Gaudard et employant aujourd'hui 75 personnes, Archimen intervient sur des opérations allant de la construction à l'aménagement en passant par la rénovation. Elle propose ainsi à ses partenaires de les accompagner dans la conception des *smart building*. L'expertise d'Archimen est visible dans la capitale régionale puisqu'elle a travaillé aux côtés de l'agence Coste Architectures pour la rénovation de la piscine du Carrousel.

archimen.net

* Que se cache-t-il derrière les bâtiments intelligents ou smart building ? Il s'agit de bâtiments cherchant à répondre aux enjeux de confort, de bien-être, de sécurité, de performance énergétique, de qualité de vie par l'exploitation des technologies numériques ou des objets connectés.

Programme Horizon 2020 Un îlot à énergie positive à Fontaine d'Ouche

Horizon 2020 est un programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020 doté d'un budget de 80 milliards d'euros. Ses financements s'organisent autour de trois priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. Dijon métropole a décidé de candidater à l'un des appels à projets *smart cities and communities* lancé en septembre par la Commission européenne finançant les projets conjuguant la ville intelligente et le défi énergétique dont l'objectif est de développer et tester des solutions innovantes pour contribuer au déploiement des quartiers à énergie positive (qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment) en Europe. Au vu du temps d'avance pris par OnDijon à l'échelle internationale, la métropole co-pilote, aux côtés de la ville de Turku, en Finlande, une candidature regroupant 48 partenaires européens sur les bâtiments intelligents et durables. Dans ce but, elle propose de construire un îlot comprenant trois bâtiments à énergie positive à Fontaine d'Ouche, un quartier inscrit dans le programme de renouvellement urbain national (Anru) d'ores et déjà alimenté par le réseau de chaleur urbain. Des arguments de poids afin de faire partie, dans les mois qui viennent, de la sélection européenne.

INNOVATION

L'entreprise CPage alliée du Technopôle santé

Le Technopôle santé a pour but le développement des entreprises du secteur et de l'emploi. La société CPage l'a bien compris : elle organise des événements novateurs à destination des professionnels de la santé, du numérique et des étudiants.

Les plus grandes entreprises américaines sont à l'origine de ces manifestations durant lesquelles des développeurs unissent leurs forces afin de relever des défis technologiques : les hackathons, véritables marathons de l'innovation. Du 27 au 29 mars, la société CPage basée à Dijon organisera cet événement révolutionnaire sur le campus universitaire en partenariat avec Dijon métropole, Sanofi, le pôle BFCare (regroupant les entreprises de santé), le Centre hospitalier universitaire (CHU) Dijon-Bourgogne, le Centre Georges-François-Leclerc (CGFL), l'université de Bourgogne (l'uB), l'UFR Sciences de santé et les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) de Bourgogne-Franche-Comté. CPage n'est autre que le leader national dans l'édition de logiciels pour les établissements publics de santé. Nombre d'étudiants s'orientant, notamment, vers les métiers du numérique mais aussi soignants et informaticiens devront trouver des solutions à des problèmes du quotidien définis par des professionnels de santé. Cette manifestation rapprochera CPage des viviers de talents en vue de futurs recrutements et apportera sa pierre au développement de l'image et de la croissance de la société employant déjà plus de 210 personnes.

Technopôle santé : une filière d'excellence

Le 26 septembre, la convention fondatrice du Technopôle santé Dijon métropole a été signée entre la collectivité, le CHU Dijon-Bourgogne, le CGFL, l'uB et le Pôle BFCare. Premier employeur industriel régional, la filière santé représente plus de quatre mille emplois dans la métropole et un important potentiel de recherche et développement. Les objectifs de ce Technopôle sont multiples : faire de Dijon l'un des plus importants hubs médicaux de France, favoriser la synergie entre les signataires afin de faire avancer la recherche et l'offre de soins mais aussi accroître l'attractivité du territoire et, *de facto,* encourager l'emploi. L'expertise du CHU, du CGFL de l'uB ou du Pôle BFCare, avec 70 % des unités de recherche en santé évaluées A ou A+, n'est plus à prouver. Les fers de lance à l'échelle nationale voire internationale, sont nombreux : Sanofi, Urgo, Oncodesign, Crossject, Protéor… et la liste est loin d'être exhaustive.

cpage.fr

Rendez-vous de la santé

Le Health & Digital Meeting dédié aux enjeux de la digitalisation des parcours de santé sera articulé entre les Rencontres HDM, des ateliers et conférences (anciennement Journées CPage organisées en interne par l'entreprise) qui auront lieu les 25 et 26 mars à l'espace séminaire du stade Gaston-Gérard, et le hackathon HDM, qui se tiendra du 27 au 29 mars sur le campus universitaire. *« Nous partageons un intérêt commun avec l'agglomération au sein de laquelle nous sommes fiers d'être implantés »*, explique David Boussard, directeur général de CPage, tout en soulignant que *« le monde change, nous devons nous adapter et vivre différemment. Nous voulons surfer sur la dynamique du nouveau Technopôle santé ».*

healthdigitalmeeting.fr

Les liens entre l'université de Bourgogne et le Centre hospitalier universitaire, que ce soit pour la recherche ou la formation des professionnels de santé, sont déjà nombreux. Le Technopôle santé Dijon métropole accentuera encore ceux-ci avec les entreprises de cette filière d'excellence.

La santé dans la métropole* c'est

8 545 emplois
dans le secteur hospitalier et universitaire dont 4 000 emplois industriels

843
chercheurs

96
entreprises de pointe

3 domaines d'activités principaux
chimie fine/pharma/cosmétique
services et innovation en sciences de la vie
technologies médicales

*Source : résultats à l'échelle du bassin d'emploi de Dijon de l'étude mapping santé 2019. Une étude de cartographie des activités a été commanditée par le Pôle BFCare en partenariat avec Dijon métropole avec une enquête diligentée auprès de 69 structures des territoires du bassin d'emploi de Dijon et de la Bourgogne.

Trois conseils pour bien composter

Les sites de compostage partagé se multiplient dans la métropole. Il en existe 67. Cyril Casanova, maître composteur et membre fondateur de l'association Arborescence nous explique pourquoi et comment s'y mettre.

Le compost, à quoi ça sert ?

« Cela permet de limiter l'impact des pollutions : pas de transport et d'incinération des déchets. La matière se transforme. Elle est réutilisée en guise d'engrais, ce qui est neutre pour l'environnement. Les points de compostage partagé, situés au pied des immeubles, dans les quartiers ou les entreprises, sont davantage que des points d'apport. Ils sont aussi des lieux de conseils, d'échanges et de rencontres. »

Que peut-on composter ?

« Dans la métropole dijonnaise, il est possible de composter tout ce qui et végétal ainsi que les coquilles d'œuf, le marc de café ou les sachets de thé. Sont interdits : le pain, la viande, le poisson, les crustacés, les litières animales, les produits laitiers et les sacs en bioplastique (à jeter dans le bac à couvercle gris). »

Comment composter ses déchets ?

« Les bons gestes commencent dans votre cuisine en triant bien et surtout en fragmentant les déchets : coupez-les en deux ou trois morceaux afin d'augmenter la surface d'échange avec le structurant (matière sèche), de faciliter le brassage et d'accélérer la décomposition. Placez les restes dans votre bio-seau. Lors de l'apport sur le site de compostage, étalez bien vos déchets, griffez en surface pour mélanger puis recouvrez-les de broyat*. Un bon apport, c'est lorsque ceux qui passent après vous ne reconnaissent pas ce que vous avez déposé. »

*disponible dans le bac de structurant situé sur la placette de compostage.

Vous cherchez à composter vos bio-déchets avec vos voisins ? Toute les informations sur la mise en place d'un site de compostage partagé ou la participation à une placette de quartier sur trionsnosdechets-dijon.fr, rubrique « Réduire mes déchets/jardinage et compostage » ou au 0800 12 12 11

Procurez-vous le guide des déchets

Pratique et concis, le guide des déchets des 23 communes de la métropole vous apporte les réponses aux questions que vous pourriez vous poser : les jours de collecte dans votre commune, la déchetterie la plus proche de chez vous ou les consignes pour bien trier. Il rappelle les règles de sécurité pour un bon fonctionnement et un service de qualité. Il propose également quelques conseils pour réduire ou valoriser les déchets : compostage, seconde vie des objets, consommation responsable ou lutte contre le gaspillage alimentaire.

Téléchargez-le sur trionsnosdechets-dijon.fr, rubrique « actualités »

Les maîtres-composteurs de l'association Arborescence invitent régulièrement les riverains à se réunir pour suivre ensemble le bon déroulement du compostage. Ici, à Quetigny, avenue du Cromois, les bacs sont utilisés par les habitants du quartier et les usagers du jardin partagé tout proche.

En février, une dizaine de Dijonnais ont participé au transfert du bac d'apport plein vers le bac de maturation de la placette Carrelet de Loisy située au centre-ville de Dijon et gérée par l'association Engrainage.

Placettes de quartier recherchent composteurs

21 sites de compostage de quartier* ont été installés grâce à la forte implication d'habitants bénévoles et de salariés de centres sociaux ou de MJC. Ce ne sont pas uniquement des emplacements de dépôt pour biodéchets de cuisine mais aussi l'occasion de se rencontrer. Pour qu'ils perdurent, chacun peut s'impliquer dans la vie de la placette lors des transferts et de la récupération de compost. Des moments d'échanges et de convivialité entre habitants d'un même quartier.

Si vous souhaitez participer à la vie d'un site proche de chez vous, rendez-vous sur trionsnosdechets-dijon.fr, rubrique « réduire-mes-dechets », « jardinage-et-compostage » afin d'accéder à la carte interactive.

Des nouveaux sites de compostage partagé au printemps

D'Ahuy à Marsannay-la-Côte, de Plombières-lès-Dijon à Quetigny, 21 points de compostage de quartier existent dans la métropole. Au printemps, trois nouveaux sites allongeront la liste à Dijon: au centre social Le Tempo (21, rue Maurice-Ravel), à la MJC des Grésilles (11, rue de Castelnau) et à l'angle de la rue Guillaume-Tell et de la rue Henri-Vincenot. Les riverains sont invités à y déposer leurs déchets et à participer aux actions nécessaires au processus de transformation (tamisage, brassage...) lors de réunions conviviales.

* Les sites de compostage de quartier sont créés à l'initiative des habitants dans l'espace public avec l'aide des services des espaces verts des communes concernées

Rencontres

LAURETTE ET MICHEL COUSINARD

BÉNÉVOLES AU MAGASIN COLLABORATIF COURT-CIRCUIT 21

Engagés à plein temps

L'histoire a débuté un soir au cinéma Eldorado après la projection d'un film à propos d'une épicerie associative de Brooklyn, à New York. « *Avec plusieurs spectateurs, nous avons eu envie de reproduire le concept à Dijon* », raconte Michel Cousinard, retraité vivant à Quetigny et membre de l'association Court-Circuit 21. À peine trois ans plus tard, c'est chose faite. Le magasin collaboratif et participatif du même nom que l'association s'est installé à Chenôve. L'épicerie vend des produits bio de la région à ses 170 adhérents. « *Nous connaissons tous les producteurs qui nous fournissent et nos prix sont compétitifs* », assure Michel Cousinard. Pour faire vivre l'association, qui a créé son premier emploi, chaque adhérent donne trois heures de son temps par mois. Michel Cousinard et sa femme Laurette s'investissent aussi au sein de l'association Habitat participatif Dijon, dont l'objectif est de construire une résidence où les occupants partageraient des espaces et du temps. Retraités actifs, ils militent enfin pour la création d'un tiers-lieu qui fédérerait plusieurs associations de la métropole dans un vaste espace qui répondrait au nom d'« Oasis des possibles ».

Court-Circuit 21 : 23, rue de la Justice à Chenôve
contact@courtcircuit21.org

CLÉMENTINE HUGOL-GENTIAL

MAÎTRE DE CONFÉRENCES

Dis-moi ce que tu manges…

Linguiste de formation, Clémentine Hugol-Gential a préparé sa thèse au sein du centre de recherche de l'Institut Paul-Bocuse de Lyon. Son sujet de doctorat : comment les interactions au restaurant (le dialogue avec le personnel, la manière dont sont formulés les menus…) constituent l'expérience gastronomique. Aujourd'hui maître de conférences à l'université de Bourgogne, elle dirige le master communication internationale et poursuit ses travaux au sein du laboratoire de sciences de l'information et de la communication (Cimeos) sans pour autant avoir renoncé à sa spécialité qu'est l'alimentation. Elle pilote ainsi le projet de recherche Alimentation et lutte contre les inégalités en milieu de santé (Alims) qui s'intéresse à la manière dont les personnes hospitalisées perçoivent leur repas à l'hôpital. « *Nous étudions la représentation de l'alimentation chez les patients comme le phénomène de "l'alimentation miracle" selon lequel certains aliments permettraient de se prémunir du cancer voire de le soigner.* » Après l'hôpital, Clémentine Hugol-Gential et son équipe se consacreront, à travers un nouveau programme baptisé Engage, aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

projet-alims.fr - cimeos.u-bourgogne.fr

Cinq personnalités, quatre actualités.
Le rayonnement et l'attractivité de la métropole, ce sont des femmes et des hommes qui portent l'ambition du territoire.

DAVIDE CALLEGARIN

MÉDECIN SPÉCIALISÉ EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Médecine augmentée

En novembre, le Centre hospitalier universitaire (CHU) Dijon-Bourgogne a créé un poste dans le domaine de l'Intelligence artificielle (IA). Davide Callegarin, 32 ans, est ainsi le premier médecin spécialisé en IA en France. Au sein du laboratoire de génétique chromosomique et moléculaire dirigé par le Professeur Patrick Callier, il met au point des algorithmes qui faciliteront et accéléreront la lecture de certains examens complexes nécessitant jusqu'à présent deux ou trois jours de travail aux médecins.
À terme, un véritable pôle d'intelligence artificielle sera installé au sein du CHU en lien avec le Technopôle santé créé avec la métropole, l'université de Bourgogne (uB), l'association BFCare et le Centre Georges-François-Leclerc (CGFL). « *Davide a une compétence exceptionnelle à la fois en médecine et en informatique* », souligne le Professeur Patrick Callier. Originaire de la région de Venise, Davide s'est formé à l'intelligence artificielle après ses études à la faculté de médecine de Trieste en Italie, à Lyon, puis au sein du laboratoire Connaissance et intelligence artificielle distribuées à l'uB. « *L'IA est précieuse dans des laboratoires devant effectuer un grand nombre de calculs. Au final, c'est toujours l'homme qui valide les résultats et décide de la marche à suivre* », précise-t-il.

chu-dijon.fr

ANNE DUBOIS

GÉRANTE DE EL'NET COIFFURE

Coiffure au vert

Ses poupées ont été ses premières clientes. Depuis son plus jeune âge, Anne Dubois rêve de devenir coiffeuse et tenir son salon. Elle passe un CAP puis un brevet professionnel coiffure au Centre de formation des apprentis de La Noue à Longvic (École des Métiers Dijon métropole). Pendant dix-huit ans, elle travaille dans un salon à Mirebeau-sur-Bèze avant de reprendre un pas-de-porte en 2016 à Quetigny. Informée de l'existence de la charte « Ma ville, mon commerce, mon environnement » regroupant commerçants et artisans éco-responsables de la métropole, cette mère de 38 ans s'est engagée sans hésiter. « *L'environnement est une préoccupation permanente. Je triais déjà mes déchets, j'ai renforcé mes actions.* » Chez El'net, plus de gobelets jetables mais des tasses, le café et le sucre, bio, sont achetés en gros conditionnements, comme les produits d'entretien. La machine à laver tourne en cycle éco et l'éclairage est 100% LED depuis les travaux de rénovation menés l'été dernier. Anne récupère aussi les cheveux et les offre à des agriculteurs qui les dispersent autour de leurs champs pour éloigner les animaux sauvages. « *Des petits gestes pour l'environnement qui permettent de réaliser des économies !* »

El'net Coiffure, 15, place Centrale à Quetigny

Budget 2020
La métropole investit pour ses habitants

En décembre, le conseil métropolitain a voté le budget 2020. Il concerne le quotidien des métropolitains dans les domaines de l'habitat, des transports, des énergies renouvelables, de l'enseignement supérieur et du développement économique.

Budget de la métropole

337,6 millions d'euros

stable par rapport à 2019

Un effort d'investissement soutenu de

63,25 millions d'euros

Retrouvez le débat d'orientation budgétaire et le budget primitif sur metropole-dijon.fr/Dijon-metropole/Le-budget-metropolitain

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

3 €

Fin des aménagements ludiques et de la végétalisation des abords de la piscine du Carrousel, entretien des équipements du stade Colette-Besson et du complexe sportif de Saint-Apollinaire.

HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE URBANISME

24 €

Construction de logements à loyer modéré, économies d'énergie...

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

27 €

Projet OnDijon de gestion connectée de l'espace public, travaux de voirie, d'éclairage public, de propreté urbaine, gestion des eaux pluviales, aménagement des pistes cyclables, plantation d'arbres...

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

POUR 100 € DÉPENSÉS

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

14 €

Équipements de collecte, investissements réguliers pour l'unité de valorisation énergétique et les déchetteries, lancement d'études et travaux d'extension du centre de tri...

POLITIQUE DE DÉPLACEMENTS ET DE TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

7 €

CRÉMATORIUM

3 €

Modernisation du crématorium grâce à l'amélioration des conditions d'accueil ou la création de places de parking supplémentaires.

TRAVAUX DE RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

2 €

PARKINGS EN OUVRAGE

2 €

ÉCONOMIE | INNOVATION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

15 €

Construction du campus métropolitain destiné à accueillir les écoles d'ingénieurs ESEO et ESTP Paris. Soutien financier à l'École supérieure d'ingénieurs en matériaux/développement durable et informatique/électronique (Esirem) et à Sciences Po Paris. Financement de projets innovants dans le domaine médical (Readaptic, Technopôle santé), aménagement de zones d'activités...

AUTRES INVESTISSEMENTS

3 €

MOBILITÉS

Bouger plus facilement

Tramway, bus hybrides, navettes électriques gratuites au centre-ville de Dijon, aménagements cyclables et piétonniers… En 2020, Dijon métropole continue d'investir pour permettre à ses habitants de bouger en respectant l'environnement.

L'ère du tout voiture est révolue, même si ce mode de transport individuel reste indispensable pour de nombreux Métropolitains. C'est la raison pour laquelle Dijon métropole a, ces dernières années, investi dans la construction de la LiNO, ouverte en 2013 ou dans celle du parking Monge à Dijon, inauguré en décembre 2018. Mais il reste préférable, lorsqu'on le peut, de laisser la voiture au garage et de choisir la marche à pied, le tramway, le train, le bus ou encore le vélo, l'autopartage ou le covoiturage. Ces solutions alternatives à la voiture individuelle sont plus écologiques, contribuent à désengorger la ville et sont également plus économiques.

Accessibilité : plus de confort pour les usagers

Fluidifier la circulation des bus en leur accordant la priorité aux carrefours à feux et améliorer l'accessibilité des arrêts, notamment en rehaussant le trottoir de sorte que la montée dans les véhicules soit facilitée : ce sont les deux objectifs de Prioribus, projet déployé depuis 2018 par Dijon métropole pour un montant total de 15,3 millions d'euros. En 2020, 1,3 million d'euros sera engagé pour réaménager plusieurs pôles de correspondance (place Wilson, avenue Albert-1er derrière la gare à Dijon, Clomiers à Talant…). Les véhicules des lignes principales de bus (les lianes et Corol) sont ainsi désormais accessibles à tous. La métropole propose par ailleurs aux personnes en situation de handicap un service de transport à la demande baptisé DiviAccès. Il couvre au prix d'un ticket à l'unité l'ensemble du territoire métropolitain, en journée comme en soirée.

→ **116 carrefours équipés en 2018-2019 détectent les bus à l'approche** dans les communes de Dijon, Longvic, Quetigny, Marsannay-la-Côte et Chenôve.

→ **116 arrêts ont été rendus accessibles en 2018-2019** (soit une augmentation de 55 % d'arrêts accessibles sur les lignes structurantes) dans les communes de Dijon, Longvic, Talant, Marsannay-la-Côte, Chenôve, Quetigny et Fontaine-lès-Dijon.

→ **406 personnes ont utilisé le service DiviAccès en 2018, dont 58 % résident à Dijon et 42 % dans les autres communes de la métropole** hors Hauteville-lès-Dijon, Flavignerot, Ouges et Bressey-sur-Tille, aucun utilisateur ne s'étant encore manifesté dans ces communes. Plus de 51 700 voyages ont été réalisés, dont la moitié pour aller travailler. 90 % des déplacements ont été effectués en semaine. Pour bénéficier du service DiviAccès, les personnes à mobilité réduite doivent effectuer une demande spécifique auprès de Divia.

Divia.fr - divia.fr/page/services-diviacces

Divia mobilités

Réseaux bus et tram, stationnement payant de surface, parking souterrain, parking-relais, fourrière automobile, services vélos (DiviaVélo, DiviaVéloPark et DiviaVélodi).

Agence commerciale DiviaMobilités
16, place Darcy à Dijon
Du lundi au samedi de 9h30 à 19h
03 80 11 29 29 (du lundi au samedi de 7h à 20h)
divia.fr
Accès bus et tram : T1, T2, L3, L4, L5, B10, B12, B13, B18, B20

En 2020, les transports représentent un investissement de

3,4 millions d'euros

pour améliorer le service de bus urbains et développer des aménagements pour les vélos.

1, 3 million

est dédié au déploiement du programme Prioribus.

Le réseau de transports, c'est aussi :

45,7
millions de voyageurs en 2019

181 400
voyageurs par jour
sur le réseau bus&tram,
dont la moitié dans le tram

33
rames de tramway
203
bus, dont la moitié dite hybride fonctionne au diesel et à l'énergie électrique et bientôt à l'hydrogène

400 vélos en libre-service (DiviaVélodi)
800 en location longue durée (DiviaVélo)

En bref

Le service open payment, lancé en 2018 (utilisation de la carte bancaire sans contact comme titre de transport) comptabilise à ce jour **190 110 clients,** soit **1 994 906 validations**.
En 2019, l'open payment représente **13,5 %** des tickets vendus par DiviaMobilités.
Parmi les clients de l'open payment, **10 % sont nouveaux.** Le record d'utilisation a été atteint le 2 décembre, jour du début des achats de Noël avec **8 022 validations**.

La métropole à bicyclette

Aujourd'hui dans la métropole, 250 km de bandes et pistes cyclables et 210 km de zones apaisées c'est-à-dire aires piétonnes, zones de rencontre, ou zone 30, sont à disposition des habitants. La métropole vise 12 % de déplacements réalisés à vélo sur son territoire à l'horizon 2030, objectif inscrit dans son Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD). En 2020, Dijon métropole investit 2,1 millions d'euros pour développer le réseau et renforcer la sécurité de ce mode de transport écologique, bon marché et sportif.

HABITAT

Le confort thermique à portée de tous

Pour bénéficier de la mallette Econo'MIE, il suffit de remplir la convention de prêt et déposer un chèque de caution qui sera rendu au retour de la mallette.

La métropole accompagne les évolutions d'un habitat en mutation qui s'adapte aux nouveaux besoins de la société et à la lutte contre le changement climatique. Lancé fin 2016, Rénovéco, service public de conseils gratuits et personnalisés à destination des propriétaires d'appartement ou de maison individuelle, en est une illustration.

« *Rénovéco répond à toutes les questions des propriétaires sur leurs travaux. Il peut s'agir aussi bien d'interrogations techniques que financières* », explique le service habitat de Dijon métropole. « *Les besoins d'information sur les financements sont prépondérants. Les conseillers possèdent également une expertise sur les matériaux, les équipements, les types d'énergie et sur les éco-gestes.* » Les propriétaires particuliers comme les syndicats de copropriété peuvent compter sur l'appui de Rénovéco à chaque étape de leur rénovation, de la réalisation d'un diagnostic énergétique à la programmation des travaux et à la mobilisation des aides. Il est possible d'obtenir des subventions pour les travaux, pour les études en amont, mais aussi pour les projets d'amélioration énergétique ou d'adaptation des logements, en cas de handicap ou de perte de mobilité. Ainsi, après 32 000 € de travaux subventionnés à hauteur de 15 600 €, François T. de Neuilly-Crimolois devrait enregistrer près de 65 % d'économies d'énergie sur ces prochaines factures.

Une mallette gratuite pour tester ses consommations

Rénovéco met gratuitement à disposition de tous les particuliers la mallette Econo'MIE composée d'outils simples d'utilisation pour mesurer ses consommations d'électricité et d'eau, évaluer son confort thermique et la qualité de l'air dans son logement. Un conseiller aide ensuite à analyser les données récoltées et propose des solutions adaptées, du simple éco-geste pour les locataires aux travaux d'isolation pour les propriétaires. Claire L., Dijonnaise, établit un bilan positif de son expérience « *Le diagnostic effectué grâce à la mallette aura des effets bénéfiques sur notre confort, notre santé, mais aussi sur nos factures d'énergie, tout en préservant l'environnement. Avec des conseils simples comme rester sous la douche 5 minutes au lieu de 8, j'économiserai 35 litres d'eau à chaque fois.* »

Des réunions pour les professionnels

Pour un accompagnement complet, des réunions de sensibilisation et d'information sont également destinées aux professionnels du bâtiment dont le métier évolue au rythme des techniques et des préoccupations énergétiques de leurs clients.

Prochain rendez-vous du bâtiment innovant en partenariat avec le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté le 10 mars de 11h30 à 13h30 à Dijon métropole, 40, avenue du Drapeau sur le thème : « Ecrains©, une méthode de management de la qualité de l'air intérieur »
03 80 59 59 60 - antonin.madeline@pole-energie-bfc.fr
metropole-dijon.fr, rubrique « service et missions », « Rénovéco Dijon métropole »

Le jour du prêt de la mallette, le conseiller prend le temps d'expliquer le fonctionnement des appareils qui la composent : trois thermomètres (pour l'eau chaude, le réfrigérateur, le congélateur et les murs), une centrale de consommation électrique, un manomètre (pour la pression de l'eau), quatre mesureurs (débit d'eau, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et composés organiques volatils) et un sablier de douche.

« L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas »

MARION DECROZANT
Conseillère Rénovéco à l'espace conseil FAIRE
(faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique).

On peut réduire sa facture énergétique en la comprenant mieux. Quels sont les paramètres à prendre en compte ?
« La première chose à observer de près, c'est son fournisseur. Tout le monde ne sait pas que l'on peut changer de prestataire ou de type de contrat et ainsi ajuster au plus près le prix à payer. De ces offres découlent des options de type heures creuses ou pleines. Plusieurs aspects entrent en ligne de compte : la puissance du contrat (3 kWh, 6, 9… pour l'électricité) en fonction de ce que l'on consomme, le service après-vente, le type d'énergie. Le médiateur national de l'énergie, autorité publique indépendante, a mis en ligne un comparateur neutre (energie-info.fr) qui calcule le coût annuel de votre facture par rapport à votre contrat. »

Une fois la bonne formule choisie, comment peut-on aller plus loin ?
« Un changement de contrat ne suffit pas à faire baisser la facture de manière conséquente. Il faut changer ses habitudes en adoptant des éco-gestes car l'énergie la moins chère est celle que l'on utilise pas. Il est important de ne pas surchauffer son logement, car un degré supplémentaire équivaut à une augmentation d'environ 7 % du coût de sa facture. Privilégiez les douches aux bains, qui utilisent trois fois moins d'eau chaude, fermez vos volets la nuit, ne laissez pas les portes ouvertes et coupez tous les appareils en veille. Le lavage du linge influe sur la consommation d'eau, mais aussi d'électricité : une machine à 90°C est bien plus énergivore que si elle tourne à 30 ou 40°C, ce qui est souvent largement suffisant. Vous pouvez aussi aller plus loin en effectuant des travaux si vos besoins sont bien détectés. »

Espace conseil FAIRE (ex-Espace Info Énergie) - 1, boulevard Voltaire à Dijon
03 80 59 12 80 - infoenergie@ber.asso.fr

En 2020,
15 millions d'euros
seront investis dans l'habitat : acquisitions foncières, nouveau programme national de rénovation urbaine quartier du Mail à Chenôve et quartier Fontaine d'Ouche à Dijon, rénovation de logements dans le parc privé ancien, études urbaines…

Rénovéco en 2019 dans la métropole

Près de **1 000**
personnes ont participé aux actions de sensibilisation à la rénovation énergétique des logements (visites, ateliers, conférences, balades thermiques)

1 500
personnes ont pris contact avec un conseiller pour obtenir des renseignements, conseils en matière d'économie d'énergie et de travaux

43
copropriétés
soit près de 2 600 appartements ont bénéficié des conseils de Rénovéco pour une rénovation collective

EAU, ASSAINISSEMENT, ÉNERGIES

Nouvelle gouvernance pour l'eau

L'eau est une compétence obligatoire des métropoles. Elles doivent protéger les rivières et les nappes pour sécuriser l'approvisionnement et assurer aux habitants la distribution d'une eau de qualité, entretenir le réseau et investir pour le moderniser. Dès 2021, une nouvelle Société d'économie mixte gèrera l'eau et l'assainissement d'une large partie de la métropole*.

La station d'épuration Eauvitale de Dijon-Longvic collecte les eaux usées en provenance des communes de Dijon, Longvic, Ouges, Chenôve, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Talant, Daix, Ahuy, Plombières-lès-Dijon, Fenay, mais aussi d'Asnières-lès-Dijon, Étaules, Messigny-et-Vantoux, Velars-sur-Ouche, Bellefond et Ruffey-lès-Echirey.

À partir de 2021, la gestion de l'eau et de l'assainissement de quinze communes sur vingt-trois de la métropole sera assurée par une Société d'économie mixte à objet particulier (SEMOP) dont la collectivité publique et l'entreprise SUEZ seront coactionnaires. Ainsi, le service délégué bénéficiera-t-il d'un meilleur contrôle public. En s'impliquant elle-même au sein d'une SEMOP créée dans le but d'assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement, Dijon métropole contrôlera cette gestion, en transparence et en efficacité. La collectivité conservera la maîtrise de toutes les décisions stratégiques liées à l'eau. Elle validera les investissements tout en s'appuyant sur l'expertise d'une entreprise dont la mise sous surveillance publique sera ainsi renforcée. Le délégataire sera chargé du traitement, de la distribution et des gros investissements. Il sera rendu compte au moins une fois par an des activités de la SEMOP à la Commission consultative des services publics au sein de laquelle siègent plusieurs associations à vocation sociale, ou d'usagers, de protection de l'environnement et de consommateurs.

Des objectifs renforcés

Parmi les priorités de la SEMOP figurera le renforcement de la performance du réseau, limitant toute déperdition d'eau. Le rendement du réseau de la métropole est parmi les meilleurs de France (85 %) et devra augmenter encore dans le cadre des objectifs fixés à la SEMOP. En amont de la chaîne, la production d'eau potable à partir de la ressource de Poncey-les-Athée devra être accrue. En bout de chaîne, la SEMOP aura également pour mission de travailler à l'élimination des micropolluants encore présents dans les rejets de la station d'épuration de Longvic. Par ailleurs, le biométhane issu du traitement des boues d'épuration sera réinjecté sur le réseau de distribution de gaz naturel.

* Les communes concernées par le périmètre de la SEMOP correspondent au regroupement de six contrats prenant fin en même temps.
Eau potable : Ahuy, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Saint-Apollinaire et Talant.
Assainissement : Ahuy, Chenôve, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon et Talant.

5,4 millions d'euros
seront consacrés au développement d'OnDijon incluant le remplacement de 2 000 points lumineux

Le réseau d'eau potable traverse la métropole sur près de **1 100** kilomètres

Pour un volume **d'un million de m³** Dijon métropole fournit de l'eau à plus de 50 communes de Côte-d'Or hors du territoire de la métropole

Le taux de conformité des eaux au regard de la microbiologie est de **100 %**

Les puits captants de Poncey-les-Athée et de Flammerans sont situés à une trentaine de kilomètres à l'est de Dijon et permettent de prélever la nappe alluviale de la Saône. Une fois traitée, cette eau est acheminée jusqu'au réservoir de Valmy (photo).

Énergies propres

→ Dijon métropole poursuit le remplacement des ampoules assurant l'éclairage public : dans le cadre du projet OnDijon de métropole intelligente et connectée, 2 000 points lumineux passent à la LED en 2020, contribuant à un éclairage public plus responsable et moins coûteux.

→ Le réseau de chaleur urbain de Dijon métropole continue de grandir : il s'étend désormais sur plus de 100 kilomètres et fournit de la chaleur à l'équivalent de 55 000 logements. Il est approvisionné par les unités biomasse des Péjoces et des Valendons ainsi que par un dispositif de récupération de la chaleur de l'usine d'incinération des ordures ménagères, soit une chaleur parfaitement verte.

→ Les camions de collecte des ordures ménagères, les bus et les véhicules de service public rouleront bientôt à l'hydrogène. L'usine de production sera construite et exploitée par la nouvelle société Dijon Smart Energy dont la métropole est partie prenante.

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

De grands équipements à (re)découvrir

Les lieux de sport, de culture et de loisirs sont nombreux dans la métropole : à chacun sa piscine, son musée ou son stade.

En 2020, Dijon métropole termine l'aménagement des extérieurs de la piscine du Carrousel. Le bâtiment abritant les bassins et l'espace bien-être et le bassin nordique de 50 mètres accessible toute l'année ont été inaugurés mi-septembre. Après la déconstruction de l'ancien bâtiment, il reste à aménager 5000 m² d'espaces verts et, l'été prochain, mettre en service un toboggan à quatre pistes.
Avec le Carrousel et la piscine olympique, Dijon métropole, gestionnaire de ces deux établissements dont elle a confié l'exploitation à l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), permet à tous de pratiquer la natation, à titre de loisir ou d'entraînement sportif. La vocation de la métropole, en complément des communes du territoire, est de proposer aux habitants des lieux équipés afin qu'ils puissent pratiquer les activités sportives ou culturelles de leur choix. Le Zénith, La Vapeur, le musée des Beaux-Arts, les établissements nautiques, le stade Gaston-Gérard, celui d'athlétisme Colette-Besson, la salle d'escalade ou encore le centre sportif de Dijon métropole à Saint-Apollinaire positionnent l'agglomération comme une métropole jouant pleinement son rôle de capitale régionale.

destinationdijon.com - dijon.fr - piscineolympique-dijon.fr - piscinecarrousel-dijon.

Le centre sportif Dijon métropole situé à Saint-Apollinaire est le plus gros club omnisports de Bourgogne.

La piscine du Carrousel possède un bassin nordique de 50 m ouvert toute l'année.

936 000 €
investis en 2020 pour terminer les aménagements ludiques (pentagliss) et les plantations des abords de la piscine du Carrousel

100 000 visiteurs à la piscine du Carrousel de mi-septembre à fin décembre

300 000 visiteurs accueillis au musée des Beaux-Arts entre mai et décembre 2019

251 000 personnes se sont rendues au Zénith de Dijon en 2019

En bref

Une grande destination touristique

Chaque année, 2 à 3 millions de touristes visitent Dijon. La réouverture du musée des Beaux-Arts et, fin 2021, l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin renforceront le rayonnement de la métropole à l'international. Pour développer son identité gastronomique et viticole, la métropole poursuit en 2020 la replantation du vignoble du Dijonnais qui couvrira, à terme, 300 hectares. Elle collecte aussi la taxe de séjour, d'un montant compris entre 0,22 à 4,40 € par touriste et par nuit auprès des visiteurs extérieurs logeant à l'hôtel, au camping ou dans un logement loué sur internet. Cette taxe est intégralement reversée à l'Office de tourisme de Dijon métropole.

ATTRACTIVITÉ

Dijon métropole étudiante

Renforcer l'offre d'enseignement supérieur de l'agglomération, c'est former les futurs employés du territoire, appuyer le développement des entreprises locales et accroître son attractivité. C'est pourquoi Dijon métropole investit en 2020 dans la construction d'un campus métropolitain qui accueillera deux nouvelles écoles d'ingénieurs.

4,150 millions d'euros
million d'euros consacré à l'accueil de deux nouvelles écoles d'ingénieurs

36 000
étudiants dans la métropole

Plus de **400** formations d'enseignement supérieur

Elles s'appellent ESTP (École spéciale des travaux publics) Paris et Eseo (École supérieure d'électronique de l'Ouest). Elles sont basées en région parisienne pour la première, à Angers pour la seconde. Toutes les deux ont choisi Dijon pour ouvrir leur nouveau campus en région. Parce que le bassin d'emploi est porteur, parce que la métropole dijonnaise est attractive et que leurs cursus sont complémentaires à ceux déjà proposés ici. Pour les accueillir, la collectivité a lancé la construction d'un bâtiment de 10 000 m² sur le campus universitaire qui regroupera les 800 étudiants des deux établissements installés dans un bâtiment situé aux Grésilles.

Pôle d'excellence de l'enseignement supérieur

Dijon métropole est également engagée aux côtés d'une quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur implantés sur son territoire qui souhaitent se développer. C'est pourquoi elle cofinancera l'extension des bâtiments abritant le campus dijonnais de Sciences Po Paris et l'École supérieure d'ingénieurs en matériaux, électronique et infotronique (Esirem). Elle soutient une autre école d'ingénieurs, l'École supérieure appliquée au design et au digital (Esadd).

Bienvenue aux porteurs de projet

Dijon métropole accueille les créateurs d'entreprises. Elle crée et aménage des zones d'activités comme la tranche 3 de l'écopôle Valmy, le parc d'activités de Beauregard ou encore celui de l'est dijonnais, ce qui représente plusieurs centaines d'hectares disponibles pour l'investissement et la création d'emplois. Des PME mais aussi de grands groupes ont choisi la métropole à l'image de Savoye, qui va construire son nouveau siège et son unité de production sur l'opération de Beauregard à Longvic, un projet immobilier de 13 000 m². Dijon métropole est la première collectivité de Côte-d'Or à entrer au capital de la société Batifranc, opérateur de référence sur ce marché. Cette adhésion lui permettra de soutenir des opérations à visée économique sur son territoire.

1,45 million d'euros investi pour accompagner le développement des filières économiques dans le domaine de l'agroalimentaire (AgrOnov, Vitagora, Foodtech, etc.), de la santé (participation financière aux projets collaboratifs Médicen et Réadaptic, portés par le CHU de Dijon), du numérique (amélioration de l'attractivité territoriale autour de la robotique et de l'industrie du futur).

En bref

Côté subventions, en 2020 Dijon métropole verse à la Fondation nationale des sciences politiques 123 000 € pour conforter l'attractivité de l'antenne dijonnaise de Sciences Po Paris, 20 000 € à l'École des hautes études en apiculture afin de développer les enseignements, 10 000 € à l'École nationale supérieure d'art de Dijon pour accompagner le développement des pôles de recherche.

ENSEIGNEMENT

L'Esirem forme les ingénieurs de demain

L'École supérieure d'ingénieurs en matériaux/développement durable et Informatique/électronique (Esirem) contribue au rayonnement de la métropole grâce à des projets innovants.

Deux mois après leur sortie de l'école, 95 % des étudiants de l'Esirem trouvent un emploi et 20 % d'entre eux rejoignent des entreprises à l'étranger.

Le nombre d'étudiants inscrits à l'Esirem est passé de 350 à 550 en quatre ans, signe de l'attractivité de l'établissement et de son territoire d'accueil. « *En tant qu'école publique de l'université de Bourgogne, nous recevons des étudiants de tous horizons, sous réserve qu'ils aient le niveau requis. Cette croissance montre que nous avons su valoriser notre institution auprès des lycéens de la métropole et de la région* », explique Albert Dipanda, directeur. Pour garantir la réussite de ses étudiants, l'Esirem accueille les lycéens post-bac au sein d'une classe préparatoire intégrée. Ils peuvent ensuite choisir l'une des spécialités de l'école : matériaux ou informatique-électronique. Ce cycle préparatoire interne facilite l'apprentissage les années suivantes.

Des débouchés pour une majorité d'étudiants

L'école reste attentive à former des ingénieurs préparés à l'avenir : « *La quasi-totalité de nos professeurs sont enseignants-chercheurs, à la pointe dans leur domaine, garantissant la qualité des connaissances transmises et le suivi des évolutions* », souligne le directeur, qui ajoute avec fierté que deux mois après leur sortie de l'école, 95 % des diplômés trouvent un emploi, dont 20 % rejoignent des entreprises à l'étranger. « *Le soutien de la métropole contribue à l'internationalisation de nos élèves grâce à des subventions permettant de développer les partenariats dans le monde entier.* »

Un nouveau bâtiment à la fin de l'année

Pour accueillir au mieux le nombre croissant d'étudiants, l'Esirem construira un bâtiment plus vaste et plus adapté à ses besoins de 1 500 m² adossé à l'existant. Il sera financé par l'université de Bourgogne, la métropole et le conseil régional pour un montant total de quatre millions d'euros. Les travaux débuteront à la fin de l'année 2020 pour une ouverture fin 2022.

Esirem : 9, avenue Alain-Savary - 03 80 39 60 09 - esirem@u-bourgogne.fr

Une nouvelle formation au Creusot

L'Esirem ouvre une nouvelle formation d'ingénieurs en robotique au Creusot (Saône-et-Loire) en septembre 2020 dans les locaux de l'ancien lycée Léon-Blum. Conçue en partenariat avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie Bourgogne 21-71, elle devrait accueillir d'ici cinq ans 150 étudiants en apprentissage spécialisés dans la robotique.
« *En devenant l'Esirem Dijon-Creusot nous renforçons le lien entre la métropole et la communauté urbaine Creusot-Montceau, favorisant la visibilité et l'attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne* », précise Albert Dipanda, directeur.

Master Qesis

L'alternance pour se préparer au monde du travail

Depuis 2000, la société JTKET située à Chevigny-Saint-Sauveur accueille des étudiants du master en stage ou en alternance.

Le master Qualité, environnement et sécurité dans l'industrie et les services (Qesis), délivré par l'université de Bourgogne, accueille près de 30 étudiants chaque année. Il délivre des enseignements spécialisés dans les domaines de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement ainsi que du management global et du développement durable. Après un stage longue durée en première année, la seconde année s'effectue en alternance avec quatre mois sur les bancs de la fac et huit en entreprise. *« Après ma licence de chimie, cette formation m'a permis de continuer dans ce domaine tout en m'ouvrant à d'autres matières. Grâce à l'alternance, on acquiert de l'expérience et on met en pratique ce que l'on apprend en cours. En restant un mois en continu en entreprise, on s'investit plus facilement dans les projets »*, explique Célia, 22 ans, en master 2 en alternance au sein de la société de traitement des déchets EDIB à Longvic. *« Le niveau d'enseignement du master correspond à nos besoins car il forme à tous les aspects du métier. L'alternance contribue à une meilleure intégration dans les équipes et dans l'entreprise »*, estime Julien Chevillot, responsable hygiène, sécurité et environnement au sein de l'équipementier automobile JTKET basé à Chevigny-Saint-Sauveur. Depuis 2000, son entreprise accueille des étudiants du master dans ses rangs en stage ou en alternance. Situé sur le podium du classement Eduniversal des meilleurs bac + 5 de la spécialité Qualité sécurité environnement en France, le master est également ouvert aux ingénieurs, aux universitaires ainsi qu'aux cadres en reprise de formation.

L'UFR Sciences et Techniques, une autre voie pour accéder aux métiers de l'ingénierie

L'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et Techniques de l'université de Bourgogne compte 2 600 inscrits, de bac + 1 à bac + 8. À travers ses différentes disciplines (mathématiques, physique, chimie, informatique-électronique-mécanique), elle dispense cinq mentions de licence générale, dont une des orientations est l'ingénierie scientifique et cinq licences professionnelles. La diversité des formations et des parcours permet aux étudiants post-bac d'intégrer un cursus tout en prenant le temps de choisir une orientation. Si 10 % des 350 étudiants inscrits en deuxième année de master optent pour l'enseignement, la liste des secteurs d'activité accessibles ne s'arrête pas là : hygiène-sécurité, ingénierie statistique, contrôle et analyse chimique, industrie nucléaire, photonique, systèmes électroniques et informatiques ou encore l'intelligence artificielle recrutent les étudiants de cette UFR. Que ce soit en formation initiale ou en alternance, les filières sont accessibles à tous les profils scientifiques (après un éventuel examen du dossier).

UFR Sciences et Techniques - 9, avenue Alain Savary - 03 80 39 50 04 - sciences-techniques.u-bourgogne.fr

CITÉ-APPRENTI.E

Accompagner vers l'emploi

Attirer les jeunes éloignés de l'emploi vers l'apprentissage et les accompagner dans leur parcours, c'est l'objectif du projet Cité-Apprenti.e porté par l'École des Métiers Dijon métropole.

Convaincue que l'apprentissage est une voie porteuse d'emploi et d'insertion sociale, l'École des Métiers Dijon métropole dirigée par Alain Tomczak et présidée par Christophe Le Mesnil a lancé le projet Cité-Apprenti.e. Pour cela elle s'est associée à plusieurs acteurs du secteur privé et public notamment dans les cinq quartiers politiques de la ville de Dijon et de la métropole *« pour préparer et accompagner vers l'apprentissage, puis, in fine, vers l'emploi, des jeunes âgés de 16 à 29 ans en situation de décrochage ou des personnes ayant un statut de travailleur handicapé »*, explique Fabrice Rey, directeur de Créativ'. *« Nous leur donnons toutes les chances de réussir leur formation en alternance en améliorant leur attitude ou leur fonctionnement en équipe afin de répondre à la demande des entreprises dans des secteurs qui recrutent comme l'hôtellerie et la restauration. »*

Objectif : signer 150 contrats d'apprentissage

La session expérimentale de Cité-Apprenti.e a eu lieu en novembre 2019. Une dizaine de stagiaires ont été accueillis pendant deux à trois semaines à l'École des Métiers Dijon métropole afin de participer à des ateliers et des rencontres. Parmi eux, Clara, 18 ans : *« J'avais entamé un brevet de métiers d'art puis j'ai tout arrêté pendant un an et demi. Aujourd'hui, j'ai envie de reprendre des études en alternance afin de décrocher un bac pro commerce. La session m'a permis de travailler sur moi et de reprendre confiance. Elle s'est accompagnée d'un stage de deux semaines dans une boutique située à la Toison d'Or à Dijon. Cette expérience m'a confortée dans mon orientation. »* Depuis, Clara a trouvé une boulangerie prête à signer avec elle un contrat en alternance. *« Ce premier temps a confirmé la viabilité du programme »*, estime Fabrice Rey. Pendant deux ans, une vingtaine de séances seront organisées autour de l'utilisation de la vidéo, de la réalité virtuelle etc., le tout, avec un suivi sur une application mobile. Au terme de cet accompagnement, 150 personnes devraient décrocher un contrat d'apprentissage.

ecoledesmetiers.fr

Un partenariat inédit public-privé

En décembre 2018, l'École des métiers Dijon métropole a répondu à un appel à projets de l'État avec Cité Apprentie.e, qui a été retenu et soutenu à hauteur de 900 000 €. Cité Apprenti.e associe aujourd'hui autour d'une même table des acteurs publics et privés : Créativ' (ancienne Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais), Manzalab (entreprise spécialisée dans les technologies innovantes de développement des compétences), TalentCampus (organisme porteur d'une formation innovante labellisée par l'État), Pôle emploi, la Mission locale de Dijon et l'agence d'intérim Randstad.

Le site de l'École des Métiers Dijon métropole se situe chemin de la Noue à Longvic.

Dans la métropole

12 200
jeunes accueillis à la Mission locale entre 2014 et 2018,

dont
11 718
ont bénéficié d'une formation en alternance, d'un emploi aidé, d'un contrat de travail…

304
jeunes entrés en « garantie jeunes » en 2019 ont réalisé une période en entreprise,

dont
42 %
sont sortis avec un emploi ou une formation.

PACTE DE MILAN

37 engagements pour une alimentation durable

Dijon métropole fait partie des 200 villes signataires du Pacte de Milan invitant les collectivités, leurs habitants et les acteurs socio-économiques à respecter 37 engagements pour promouvoir des systèmes alimentaires plus durables.

L'histoire débute en 2015 à Milan lors de l'Exposition universelle. Dijon y est présente pour dévoiler son projet de Cité internationale de la gastronomie et du vin. C'est au cours de cet événement dédié au thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie » que naît le Pacte de Milan.
Dijon métropole fait partie des 200 villes et agglomérations signataires le 28 novembre 2019. À ce titre, elle met en œuvre 37 engagements autour de trois axes prioritaires : la préservation des terres agricoles, l'encouragement des circuits courts et la lutte contre le gaspillage alimentaire en rachetant les domaines de La Cras et de la Rente Giron, en replantant 300 hectares de vigne et en menant une politique de sensibilisation contre le gaspillage.

Une filière alimentaire locale diversifiée

La capitale de la Bourgogne-Franche-Comté a toute sa place dans un réseau international de villes engagées dans l'alimentation durable. Dijon métropole est le siège de Vitagora, pôle de compétitivité à vocation mondiale spécialisé dans le goût, la nutrition et la santé. Elle abrite des centres de recherche réputés et des établissements d'enseignement supérieur qui travaillent et expérimentent l'alimentation de demain, à la fois productive, qualitative et respectueuse de l'environnement : Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (Inrae), école d'ingénieurs AgroSup Dijon, AgrOnov (technopôle agro-environnemental de Bretenière), centre des sciences du goût et de l'alimentation, FoodTech Dijon

Le marché central de Dijon est le lieu de rendez-vous pour les amateurs de produits frais le mardi, le vendredi et le samedi.

Chaque jour, la cuisine centrale de la ville de Dijon prépare les repas des 9 300 enfants inscrits dans les restaurants scolaires. Des menus équilibrés, variés, comportant 35 % de bio et 10 % de produits locaux.

Bourgogne-Franche-Comté… La Cité internationale de la gastronomie et du vin qui ouvrira ses portes fin 2021 valorisera quant à elle le Repas gastronomique des Français et les Climats du vignoble de Bourgogne, tous deux inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco.
Enfin, le 13 septembre 2019, Dijon a été labellisée par l'État « territoire d'innovation » pour son projet d'alimentation durable 2030. D'un montant de 46 millions d'euros, il vise à créer autour de l'agglomération un écosystème vertueux produisant une alimentation saine. Autant de facteurs qui justifient pleinement l'adhésion de Dijon métropole au Pacte de Milan.

Le Pacte de Milan, c'est quoi ?

Le pacte de politique alimentaire urbaine dit « Pacte de Milan » a pour objectif de faciliter le partage d'expériences dans le domaine alimentaire entre les collectivités signataires des cinq continents. Son ambition est de contribuer à l'émergence de partenariats pour construire des systèmes alimentaires durables et d'appuyer les prises de décision des décideurs. Déjà 200 villes dans le monde représentant 450 millions d'habitants ont adhéré à ce pacte. Chaque année, les signataires se réunissent lors d'un congrès international dont la cinquième édition s'est déroulée à Montpellier en octobre 2019.
milanurbanfoodpolicypact.org

En bref

L'Inra devient l'Inrae

L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea) ont fusionné le 1er janvier 2020 pour former un seul centre : l'Institut national de recherche pour l'agriculture l'alimentation et l'environnement (Inrae). Il devient, par sa taille et l'étendue de ses domaines d'expérimentation, le premier organisme de recherche spécialisé au monde en agriculture, alimentation et environnement. *« Nous voulons orienter la recherche vers des systèmes de santé et d'alimentation durables dans un contexte de transformation globale en prenant en compte les besoins nutritionnels et les enjeux environnementaux »,* explique Philippe Mauguin, président-directeur général de l'Inrae. Basé à Dijon, l'Inrae Bourgogne-Franche-Comté, présidé par Nathalie Munier-Jolain, est l'un des 18 centres de recherche régionaux de l'Inrae. 800 personnes travaillent sur le site de Dijon, dont 40 % de partenaires (AgroSup Dijon, CNRS, universités de Bourgogne et de Franche-Comté, CHU Dijon).

inrae.fr

•••

Rencontres autour de la transition alimentaire

Le Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (Cesaer), centre de recherche fondé par AgroSup Dijon et l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (Inrae), organise, le 7 avril, une journée régionale consacrée aux travaux en cours en Bourgogne-Franche-Comté en matière de transition alimentaire. Deux jours plus tard, le 9 avril, au siège de Dijon métropole, le technopôle agro-environnemental de Bretenière, AgrOnov, organise « AG Meet'up », une rencontre des professionnels de l'innovation agricole.

Une envie de se prendre **aux Jeux**

Après l'obtention du label Terre de jeux 2024 la métropole peut prétendre devenir centre de préparation olympique. Tour d'horizon des sites candidats* sans oublier les équipements du Creps (Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive) susceptibles d'accueillir onze disciplines olympiques et huit disciplines paralympiques.

Boxe **PALAIS DES SPORTS** 17, rue Léon-Mauris, Dijon

Dix salles de sport sont disponibles dans ce grand complexe. L'une d'elle consacrée à la boxe anglaise dispose de tous les équipements nécessaires à la pratique de cette discipline.

Athlétisme **STADE COLETTE-BESSON** rue Edgar-Faure, Dijon

Construit aux normes de la Fédération française d'athlétisme et en cours d'homologation internationale, cet écrin répond à tous les besoins des athlètes. La piste de 400 mètres a été récemment rénovée pour s'adapter aux exigences du plus haut niveau.

Triathlon **ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS JEAN-CLAUDE MELINAND**

2, chemin de la rente de la Cras, Dijon

Cette installation dispose de plusieurs salles, dont deux spécifiquement dédiées à la motricité et la musculation et un atelier vélo. La proximité du lac Kir et d'espaces naturels de grande qualité en font une base idéale.

Handball **GYMNASE VÉRONIQUE PECQUEUX-ROLLAND**

rue Jules-Ferry, Longvic

Cette structure ultra moderne, inaugurée en 2016, abrite une salle de handball et offre des conditions idéales d'entraînement. Une salle de musculation fait partie des équipements disponibles.

Football **STADE DES POUSSOTS** 9, rue Ernest-Champeaux, Dijon

Le centre d'entraînement fréquenté par le Dijon Football Côte-d'Or compte trois terrains en pelouse synthétique et une aire de jeu en gazon naturel. Prochainement géré par la Ligue de football, ce centre d'entraînement répondra en tous points aux besoins des équipes internationales.

Rugby à 7 **STADE BOURILLOT** 75, route de Dijon, Longvic

Les rugbymen évoluent sur un terrain d'honneur en gazon naturel, une aire de jeu synthétique et quatre terrains engazonnés d'entraînement. L'enceinte du Stade dijonnais s'améliore continuellement et fait encore l'objet de travaux cette année.

*Le Creps de Bourgogne fait partie de la candidature de la Région.

Natation **PISCINE OLYMPIQUE** 12, rue Alain-Bombard, Dijon

Complexe aquatique d'excellence, la piscine olympique dispose de trois bassins, d'une fosse de plongée de 20 m de profondeur et d'un espace bien-être. Ses 1650 m² de surface d'eau et son bassin olympique de 10 couloirs ont déjà accueilli de grands événements nationaux.

Tennis **ESPACE JÉRÔME-GOLMARD** lac Kir, Dijon

Ce site tennistique est équipé de douze courts en terre battue, gérés et entretenus par la Ligue de Bourgogne. En cas de mauvais temps, les compétiteurs peuvent rejoindre la salle Voltaire au centre-ville qui dispose également de terrains en terre battue.

Beach-volley | canoë kayak **TERRAINS ET BASE NAUTIQUE** lac Kir, Dijon

La plage dijonnaise comprend trois terrains de beach-volley équipés de douches, toilettes et cabines. Les sportifs bénéficient d'une solution de repli en cas de mauvais temps avec la salle Emmanuel-Rego, l'une des trois structures couvertes existant en France située dans le quartier de la Toison-d'Or. Trente-sept hectares de surface d'eau s'offrent aussi aux athlètes. La base nautique a une capacité d'accueil de 120 personnes avec vestiaires collectifs.

Pentathlon moderne **CENTRE SPORTIF DIJON MÉTROPOLE MICHEL-GALLOT**

24, rue François-Mitterrand, Saint-Apollinaire

Ce siège de 22 sections sportives offre une très grande diversité d'activités. Le gymnase se compose de quatre salles d'entraînement (escrime, dojo, musculation, multi-activités) et de deux aires de compétition. Il sera une base idéale pour les penthatlètes, qui pourront également se rendre à la piscine olympique, à l'Étrier de Bourgogne et au stade Colette-Besson.

Équitation **ÉTRIER DE BOURGOGNE** chemin de la Colombière, Dijon

Le centre équestre possède deux carrières, deux manèges couverts et deux terrains extérieurs, l'un en gazon et l'autre en mâchefer. L'établissement arbore quatre labels : école française d'équitation, écurie de compétition, site d'excellence sportive et organisateur de concours CCE, CSO.

L'aventure olympique

Dijon métropole organise des évènements sportifs ouverts à tous à la suite de l'obtention du label Terre de Jeux 2024. La journée olympique, proposée chaque année en juin par le Comité international olympique, se déroulera le 27 juin au parc de la Colombière à Dijon. Des animations seront proposées au jardin Darcy le 24 juillet, jour d'ouverture des JO de Tokyo. Un évènement similaire est programmé le 25 août pour fêter le début des Jeux paralympiques. Suivez régulièrement l'actualité olympique pour vibrer et vous préparer comme il se doit à l'échéance très attendue de 2024.

CINÉMA

La magie du septième art opère

La proximité avec Paris, la richesse de son patrimoine historique, son volontarisme et la réactivité des équipes sur place font de la métropole une terre d'accueil de la production audiovisuelle.

Des tournages ont lieu depuis longtemps à Dijon et dans les communes de la métropole, qu'ils soient dédiés au grand écran, à des téléfilms ou à des publicités. On se souvient de *Cyrano de Bergerac* avec Gérard Depardieu, en 1990, de *L'Étudiante* avec Sophie Marceau et Vincent Lindon en 1988, de *La Carapate* de Gérard Oury avec Pierre Richard en 1978 ou des *Amants* de Louis Malle avec Jeanne Moreau en 1958. Plus récemment, la métropole a prêté ses décors pour *Le sens de la famille* de Jean-Patrick Benes avec Alexandra Lamy et Franck Dubosc, créant un raz-de-marée sur les réseaux sociaux avec près de 4 000 candidatures de figurants pour seulement 180 retenues.

Dijon au générique

Accueillir un tel tournage présente des intérêts en termes d'image et de retombées économiques. *Le sens de la famille* a mobilisé une équipe de 45 techniciens pendant une dizaine de jours à Dijon. Pendant le tournage, les selfies d'Alexandra Lamy devant le Palais des ducs ou dans la ville ont fait le buzz sur les réseaux sociaux. Quant aux salles du musée des Beaux-Arts de Dijon, magnifiées par Ronan le Page dans *Je promets d'être sage* tourné à l'été 2018 à Dijon, elles ont fait voyager la métropole dans les salles obscures de la France entière en 2019. Dans ce film, Pio Marmaï et Léa Drucker incarnent deux gardiens dans les salles rénovées du musée. Le journal *Le Monde* a d'ailleurs écrit : *« Il devrait y avoir un César du meilleur espoir des décors. Les débuts au cinéma du musée des Beaux-arts de Dijon dans Je promets d'être sage sont à la fois spectaculaires et salutaires ».*

YVETTE PICHON

82 ans, Marsannay-la-Côte. Figurante dans le long métrage *Je promets d'être sage* de Ronan le Page

« Je joue le rôle de la mère des deux frères amis de Pio Marmaï. Je suis figurante depuis une vingtaine d'années. J'ai participé à plusieurs tournages à Dijon, notamment à celui de La Cuisine américaine avec Eddy Mitchell. J'apprécie l'ambiance des plateaux. On ne fait pas ça pour se voir sur grand écran ni gagner de l'argent mais pour le plaisir de rencontrer les acteurs, le réalisateur. Ce sont de très bons moments. »

Le Bureau d'accueil facilite les tournages en Bourgogne-Franche-Comté

« Le Bureau d'accueil des tournages (BAT) Bourgogne-Franche-Comté accompagne les équipes de production et leurs équipes », explique Gaëlle Laurent, déléguée régionale du BAT. *« Nous les aidons à trouver des décors mais également à faire l'interface entre les équipes production et les collectivités, deux mondes qui ne se connaissent pas forcément. »* Cette association créée en 1998 promeut la région et ses ressources auprès des professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle au niveau national et international. Décrocher un tournage relève d'une compétition entre les territoires. Le Bureau d'accueil répond aux besoins des sociétés de production pour faciliter les tournages : *« Les équipes du film Le sens de la famille ou celles de Je promets d'être sage ont été séduites par la réactivité des services de la métropole et l'hospitalité du territoire, acceptant par exemple de transformer le musée des Beaux-Arts, encore en travaux, en décor de cinéma. Il y a une vraie volonté d'accueillir davantage de réalisations et c'est un argument face à des villes comme Paris ou Marseille ».*

Le sens de la famille de Jean-Patrick Benes a posé ses caméras pendant dix jours cet été à Dijon rues Diderot, Berlier, Quentin, à l'école Dampierre, dans le restaurant Le Speakeasy, dans le square des Ducs, au stade Bourillot, au Grand Théâtre…

BAPTISTE HERMENT

co-président de CCP production, société de production cinématographique et audiovisuelle basée à Paris

« Nous avons produit le court-métrage Les filles sages ne conduisent pas la nuit de Marianne Schmadel. Nous avons tourné durant deux nuits à Arc-sur-tille, une dans la zone commerciale de Quetigny ainsi que sur le parking du centre commercial puis une nuit à Flavignerot, Velars-sur-Ouche et à Plombières-lès-Dijon. Nous avions déjà travaillé avec la ville de Quetigny, c'était donc plus simple pour s'organiser, d'autant plus que nous avions besoin de filmer la nuit et de fermer des routes. Je suis Dijonnais et très attaché à mes racines. J'essaie de revenir le plus souvent possible pour nos productions. »

Les filles sages ne conduisent pas la nuit de Marianne Schmadel, thriller tourné en partie au centre commercial Grand Quetigny.

Tournages récents dans la métropole

Jusqu'à la garde de Xavier Legrand a été a été intégralement tourné en Bourgogne, en Côte-d'Or (à Saint-Apollinaire et à Dijon) et en Saône-et-Loire pendant l'été 2016. Il a obtenu six prix, deux à la Mostra de Venise et quatre Césars (meilleur film français de l'année, meilleure actrice pour Léa Drucker, meilleur montage pour Yorgos Lamprinos et meilleur scénario original de Xavier Legrand).

Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part d'Arnaud Viard, réalisateur né à Dijon, est sorti début 2020 sur grand écran. Pour le casting de cette adaptation de nouvelles d'Anna Gavalda : Jean-Paul Rouve, Alice Taglioni, Elsa Zylberstein et pour le décor : Dijon (lycée Carnot, La Vapeur, hôtel Le Mercure…) et le village de Fixin.

Le sens de la famille de Jean-Patrick Benes a posé ses caméras pendant dix jours à l'été 2019 dans Dijon rues Diderot, Berlier, Quentin, à l'école Dampierre, dans le restaurant Le Speakeasy, dans le square des Ducs, au stade Bourillot, au Grand Théâtre…

Courts-métrages

Amour suspendu de Christophe Gomes a été tourné en 2018 au lac Kir et à Plombières-lès-Dijon.

Les filles sages ne conduisent pas la nuit de Marianne Schmadel est un thriller primé sept fois en 2019. Présenté pour la première fois au ciné Cap Vert le 5 octobre 2018, ce court-métrage nous embarque avec Emma dans une course-poursuite haletante dans un scénario à la Hitchcock.

Et aussi : *Johnny* de Jérôme Casanova, *Sam et Julia* de Benjamin Rozovas, *Dominos* de Jonathan Millet et *Finale* de Stephen Castang.

EXPOSITION

Les femmes orientales inspirent le musée des Beaux-Arts

L'exposition temporaire « Le Grand Tour, voyage(s) d'artistes en Orient » s'intéresse aux regards que portaient les artistes du XIXe siècle sur la femme orientale, du rêve à la réalité.

Le musée des Beaux-Arts de Dijon consacre sa deuxième exposition temporaire aux oeuvres des artistes du XIXe siècle réalisées lors de leurs voyages en Orient. Ou inspirées de l'Orient, car certains ne s'y sont jamais rendus. « Le Grand Tour, voyages d'artiste(s) en Orient » explore ainsi la richesse du fonds orientaliste du musée, notamment le regard que portaient ces artistes sur la femme orientale.

À partir du XIXe siècle, des peintres, qui seront suivis par des écrivains et amateurs d'art, participent à des expéditions militaires ou diplomatiques en Grèce, en Égypte, en Algérie ou encore au Maroc. Ces voyages font naître chez les peintres comme Eugène Delacroix, Victor-Pierre Huguet ou encore Félix Ziem « *une envie de nouveaux horizons, une soif de motifs inédits et de sujets d'inspiration renouvelés, intrinsèquement liées à une vision mélancolique des civilisations antiques* », indique Myriam Fèvre, co-commissaire de l'exposition avec Naïs Lefrançois.

Étude pour la Danse arabe,
Paul-Alexandre-Alfred Leroy, aquarelle sur papier, vers 1888.

Entre fantasme et clichés

Depuis la traduction des *Mille et une nuits,* en 1704, l'Orientale est au centre de tous les fantasmes. Source d'inspiration des artistes, la femme véhicule également de nombreux stéréotypes. Elle est exotique, sensuelle, fatale, lascive et dénudée, parfois esclave, parfois dans un harem, donnant souvent lieu à des compositions éloignées de la réalité. « *L'exposition temporaire invite ainsi à observer le cheminement des artistes du fantasme à un travail plus ethnographique* », complète Myriam Fèvre. La femme apparaît alors davantage dans des scènes de vie quotidienne, qu'elle soit porteuse d'eau, voilée ou en train de danser comme dans l'aquarelle sur papier de Paul-Alexandre-Alfred Leroy. Photographes, peintres, sculpteurs délaissent progressivement le pittoresque au profit d'une recherche plus documentaire.

Jusqu'au 9 mars, musée des Beaux-Arts de Dijon, Palais des ducs et des États de Bourgogne, de 9h30 à 18h (sauf le mardi). Entrée gratuite.

REVUE DE PRESSE

Dijon métropole **à la une**

Les Echos

9 DÉCEMBRE 2019

« Savoye va regrouper siège et usine à Dijon »

« Le groupe Savoye, numéro un français des équipements pour la logistique, cherche à consolider son statut d'ETI. Il compte atteindre d'ici à quatre ans la taille critique de 300 millions d'euros, contre 120 millions aujourd'hui. Aussi multiplie-t-il les projets de développement, dont le plus important, chiffré à 20 millions d'euros, consiste à regrouper sur Dijon son siège social et le site industriel de Ladoix-Serrigny, près de Beaune. […] La future unité, qui sera opérationnelle début 2022, disposera de 13.000 m², dont 5.500 m² de surface de production, 7.000 m² de bureaux et 500 m² de showroom. Le promoteur d'immobilier d'entreprise Alsei conduira cette opération clefs en main sur un terrain de 6 hectares, situé sur la nouvelle zone d'activité Beauregard, au sud de l'agglomération dijonnaise. »

LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

DU 13 AU 19 DÉCEMBRE 2019

« Dijon : l'ESTP s'étend en région »

« Deuxième implantation régionale de l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) après Troyes (Aube) en 2017 et avant Orléans (Loiret) en 2021, le campus de Dijon (Côte-d'Or) a été inauguré le 5 novembre dans le quartier des Grésilles. L'installation sera temporaire, puisque l'école d'ingénieurs deviendra dans deux ans locataire de 10 300 m2 que lui construira la société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad) sur le campus universitaire. Elle les partagera avec l'Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest (Eseo) et s'y verra réserver cinq laboratoires en BIM, topographie, électricité, résistance des matériaux et géotechnique. […] Cette première promotion compte 36 élèves en spécialité travaux publics. Par la création de nouveaux sites en région, l'école parisienne veut élargir les possibilités de stages et faciliter la formation continue des salariés. Son projet ESTP 2030 prévoit aussi la spécialisation des sites afin d'accompagner l'évolution des métiers du BTP vers le numérique et la construction durable. »

L'USINE NOUVELLE

15 JANVIER 2020

« Dijon Métropole s'équipe d'une unité de production d'hydrogène »

« L'unité de production et de distribution d'hydrogène initiée par Dijon Métropole (Côte-d'Or) et son partenaire Rougeot Energie devrait coûter 6,5 millions d'euros. Portée par la société par action simplifiée Dijon Métropole Smart Energhy qui réunit ces deux entités, l'infrastructure sera implantée au nord de la ville et profitera de l'électricité verte issue de l'unité de valorisation énergétique voisine. Après son ouverture prévue à l'été 2021, elle fabriquera, dans un premier temps, 500 kilos d'hydrogène chaque jour par électrolyse de l'eau, distribués par l'intermédiaire de six pompes. Le gaz produit et stocké, alimentera les piles à combustible des véhicules électriques à hydrogène d'une flotte de la métropole de huit bennes à ordures ménagères et six véhicules utilitaires légers. De son côté, Rougeot Energie utilisera ce gaz propre pour répondre aux besoins de deux poids lourds et huit véhicules légers. »

LE TEMPS

30 JANVIER 2020

« À Artgenève, dans le grand bain de l'art »

« La neuvième édition du salon d'art s'ouvre aujourd'hui à Palexpo. Et confirme son envergure de foire internationale. […] Cela dit, Artgenève se distingue des autres foires d'art en consacrant aussi beaucoup de place aux institutions, aux écoles et aux espaces d'exposition indépendant. En 2020, le Musée des beaux-arts de Lausanne, inauguré à la fin de l'année dernière, expose ici pour la première fois à quelques mètres du Consortium de Dijon, formidable centre d'art qui montre depuis plus de quarante ans qu'en France la culture contemporaine se défend surtout en province. »

TOURISME

Destination Dijon - Côte de Nuits

La convention de partenariat signée en décembre avec l'Office de tourisme de Gevrey-Chambertin - Nuits-Saint-Georges est à l'image de l'alliance que la métropole noue avec les territoires qui l'entourent : gagnant-gagnant.

L'Étoffe des terroirs organise régulièrement des dégustations dans les caves de la destination Dijon - Côte de Nuits. Ici, à Montmain.

Depuis novembre, le point d'accueil de l'Office de tourisme de Dijon métropole situé en gare de Dijon est entièrement rénové et accueille à nouveau les visiteurs. Sur le parvis de la gare SNCF qui sera bientôt rendue entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite* son emplacement est stratégique : TGV, TER, taxis, bus, terminal de tramway et de bus, stations Diviavélodi, Segways…. À Dijon, ville d'art et d'histoire, entre le centre historique embelli par la piétonisation, le musée des Beaux-Arts métamorphosé, le jardin de l'Arquebuse et la future Cité internationale de la gastronomie et du vin, le choix de rouvrir ce point d'accueil central s'est imposé comme une évidence.

« *Pour Dijon métropole, comme pour Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin, le tourisme est un atout économique considérable. C'est la première industrie de notre pays, et la première activité de notre région. Dijon au départ de la route des Grands crus, en est l'une des places fortes et les touristes qui passent quelques jours dans notre ville veulent naturellement visiter la côte des vins* », explique l'Office du tourisme. Tout juste un mois après la formidable réussite de la grande Saint-Vincent tournante qui se tenait cette année à Gevrey-Chambertin, le constat est largement partagé : l'œnotourisme est en plein développement. Depuis l'inscription par l'Unesco du repas gastronomique des français sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et le lancement du projet de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, les événements gastronomiques et œnologiques connaissent un grand succès. « *Avec cette convention entre les offices de tourisme, nous renforçons l'attractivité de la destination Dijon-Côtes de Nuits, car en matière de tourisme, le travail en réseau est un gage de réussite. Nous serons présents ensemble sur des salons, nous éditerons des guides communs ou proposerons des itinéraires de vélo-route particulièrement recherchés par les touristes.* »

* Cinq quais seront mis en accessibilité d'ici fin 2021. Les travaux auront lieu durant les étés 2020 et 2021 afin de limiter l'impact sur les usagers de la gare, et notamment sur celles et ceux qui prennent le train pour des trajets domicile-travail. Ces travaux sont cofinancés par Dijon métropole avec l'État et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

En bref

Une nouvelle visite autour du cassis

Une nouvelle visite guidée dans le centre-ville de Dijon pour (re)découvrir la diversité des produits réalisés à partir du fruit rouge est désormais programmée par l'office de tourisme de Dijon métropole. Le parcours fait étape dans douze sites emblématiques de l'histoire de Dijon et de la célèbre petite baie noire bourguignonne : la tour Philippe le Bon, le musée Rude etc. et trois boutiques : l'épicerie Papilles, l'Héritier Guyot et la confiserie Le Roy René.

Les 6 et 20 mars ; 3, 17, 24, 28 avril et le 5 mai à 14h30.
Tarif : 12€/6€ (réduit).
Dix personnes maximum.
Réservable en ligne. Durée : 1h45.
Visite en français.
Plus d'informations sur destinationdijon.com

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

Scrutin mode d'emploi

Les 15 et 22 mars 2020, les électeurs des 23 communes de la métropole éliront en même temps les conseillers municipaux de leur commune et les 86 conseillers métropolitains.

Qui sont les conseillers métropolitains et comment sont-ils élus ?

Les conseillers métropolitains représentent les communes de Dijon métropole.
Ils constituent le conseil métropolitain.
Le conseil désigne ensuite le président et les vice-présidents.
Cette désignation aura lieu lors du premier conseil métropolitain suivant les élections, début avril.

Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers métropolitains, auparavant désignés par les élus des conseils municipaux, sont élus au suffrage universel. Comme pour les municipales, il existe deux modes de scrutin en fonction de la taille des communes (moins de 1 000 habitants et plus de 1 000 habitants).

Dans les communes **de moins de 1 000 habitants***

1 seule liste

Les conseillers métropolitains sont désignés parmi les conseillers municipaux candidats en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil métropolitain.

Dans les communes **de plus de 1 000 habitants****

Les conseillers sont élus au suffrage universel direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller métropolitain.
Leurs noms figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin.

2 listes distinctes

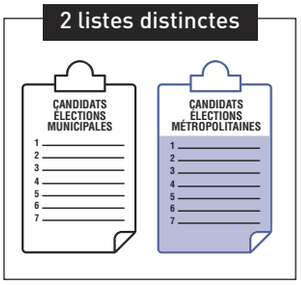

UN SEUL BULLETIN

Les citoyens utilisent un seul bulletin de vote mentionnant une liste de candidats aux élections municipales, ainsi que la liste de candidats au mandat de conseiller métropolitain qui lui est liée.

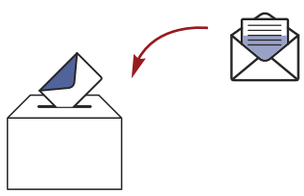

À L'ISSUE DU VOTE

Pour chaque commune, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges.
Les autres sièges sont répartis proportionnellement au score obtenu par chaque liste (y compris pour la liste arrivée en tête).
L'ordre d'attribution des sièges reprend l'ordre de présentation des candidats sur leur liste respective.

*Bretenière (1 conseiller métropolitain élu), Corcelles-les-Monts(1), Flavignerot (1) et Magny-sur-Tille (1)

**Ahuy (1 conseiller métropolitain élu), Hauteville-lès-Dijon (1), Bressey-sur-Tille (1), Longvic (3), Chenôve (5), Marsannay-la-Côte (2), Chevigny-Saint-Sauveur (4), Neuilly-Crimolois (1), Ouges (1), Perrigny-lès-Dijon (1), Daix (1), Plombières-lès-Dijon (1), Dijon (43), Quetigny (4), Fénay (1), Saint-Apollinaire (3), Sennecey-lès-Dijon (1), Fontaine-lès-Dijon (3), Talant (5).

Échos du conseil métropolitain

Retrouvez toutes les décisions du conseil métropolitain sur metropole-dijon.fr, rubrique « conseil métropolitain ».

En bref

Solidarité avec la commune du Teil en Ardèche

En novembre 2019, le Teil en Ardèche a été l'épicentre d'un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter. Dans cette commune de 8 500 habitants, les dégâts ont été importants, de nombreux édifices publics ont été détruits. La métropole s'est jointe au mouvement de solidarité nationale en lui attribuant une aide exceptionnelle de 5 000 €.

•••

Transfert de compétences : une organisation effective en juin

Le conseil métropolitain a pris acte de la transmission de l'arrêté préfectoral du 25 novembre sur le transfert de huit compétences entre le conseil départemental de la Côte-d'Or et Dijon métropole. Une convention de gestion provisoire assure la continuité de service jusqu'au 31 mai.

NUMÉRIQUE

Usages et collecte des données

Transparence et intérêt général

Dijon métropole dévoilait il y a moins d'un an le projet OnDijon qui la place désormais au rang des métropoles mondiales les plus innovantes pour la gestion numérique de l'espace public. Ce projet pionnier mobilise les moyens offerts par le numérique pour mieux coordonner la gestion de l'espace public métropolitain, qu'il s'agisse de flux de circulation, de l'éclairage public, des transports, des services de voirie ou de la sécurité : un investissement très ambitieux pour davantage d'efficacité et des économies d'énergie et de fonctionnement, tout en misant sur le développement numérique du territoire. Dans l'élan du projet OnDijon, les questions des usages citoyens, de la collecte des données numériques et de leur protection revêtent un caractère crucial. Garante de l'intérêt général qui rime avec transparence et ouverture des données, la collectivité se saisit de ces enjeux.

Vers un comité d'éthique et de gouvernance de la donnée

À ce titre, la question de la confidentialité des données numériques est évidemment considérée avec le plus grand sérieux, dans le respect des règles et bonnes pratiques, et notamment des recommandations édictées par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information, organisme qui fait référence en France conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Pour aller plus loin dans la transparence, Dijon métropole a pris deux décisions importantes : d'une part, celle de créer en son sein un poste de responsable public des données numériques ; d'autre part, celle de se doter d'un comité d'éthique et de gouvernance de la donnée. À ses côtés, partenaires publics et privés, représentants associatifs et de la société civile proposeront, dans un esprit collaboratif, les règles de transparence et les principes de régulation à travers l'écriture d'une charte de la donnée numérique et des usages.

ŒNOTOURISME

Préserver les trésors de l'humanité
en soutenant les Climats

CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

Dijon et les premiers villages viticoles de la Route des grands crus ont joué un rôle essentiel dans la création et la préservation d'un des plus prestigieux patrimoines viticoles du monde. Le 4 juillet 2017, Dijon et le périmètre global des Climats du vignoble de Bourgogne – une quarantaine de kilomètres entre Dijon et Beaune et plus de 1247 parcelles de vignes – était classée, au titre de son centre historique. La Cité internationale de la gastronomie et du vin, située idéalement au kilomètre zéro de la Route des grands crus accueillera un espace dédié aux Climats. Pour toutes ces raisons, l'association des Climats du vignoble de Bourgogne sera soutenue cette année encore par Dijon métropole qui vient de voter en sa faveur une subvention de 15 000 €.

CONTRAT DE VILLE

Des engagements jusqu'en 2022
pour mieux intégrer les quartiers prioritaires

Initié en 2015, le contrat de ville signé par la métropole, plusieurs communes et partenaires (État, Région, bailleurs sociaux...) est prolongé jusqu'en 2022 pour continuer de mieux intégrer les quartiers identifiés comme prioritaires (Le Mail à Chenôve, les Grésilles à Fontaine d'Ouche et à Dijon, le Bief du Moulin à Longvic, le Belvédère à Talant, Guynemer à Longvic et le centre-ville à Quetigny). Avec ce contrat, des actions autour de la cohésion sociale, de l'emploi, du renouvellement urbain ou de la formation sont menées. Les partenaires poursuivront le travail engagé sur la période 2015-2018 pour renforcer l'accès à la santé ou l'accompagnement des professionnels de santé souhaitant s'installer dans ces quartiers par exemple.

PLUi-HD

L'aménagement du territoire
aujourd'hui pour demain

Le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD) détermine pour les 23 communes de la métropole les politiques en matière d'urbanisme, d'habitat et de transport pour les dix prochaines années. Il rassemble trois outils d'aménagement reliés les uns aux autres par la volonté des élus : le Plan local d'urbanisme (PLU), le Programme local de l'habitat (PLH) et le Plan de déplacements urbains (PDU). Le PLU définit les projets d'habitat, en prenant en compte les espaces naturels et agricoles, les ressources en eau, les paysages, le patrimoine, les équipements publics, l'activité économique ainsi que les questions liées aux mobilités. Le PLH est à la fois axé sur le développement, la qualité des constructions et l'offre de logements elle-même. Il intègre les enjeux liés à l'accessibilité, la mixité sociale et générationnelle. Le PDU conçoit et planifie le transport des personnes sur le réseau urbain (bus, tram), celui des marchandises, mais aussi l'organisation de la circulation et du stationnement. Il promeut le développement des modes doux et alternatifs à l'automobile. Les habitants de la métropole ont été consultés et associés à son élaboration lors de la phase de concertation. Voté en conseil métropolitain, le PLUi-HD est désormais entré en application.

Le mandat 2014-2020 se termine

Notre groupe constitue depuis 2015 une opposition vive, mais toujours courtoise et responsable : nous avons voté la très grande majorité des textes qui ne nous posaient aucun problème et qui allaient même dans un sens souhaitable.
Nous nous sommes opposés à quelques-uns, que nous trouvions inadaptés, manquant d'ambition, contraires à l'intérêt des habitants de nos communes : car telle est notre responsabilité d'élus.
La « communauté de destin » ne peut être le prétexte à une stérilisation des points de vue et des projets alternatifs.
Nous avons créé au sein de la Métropole un espace de liberté et d'expression : c'était évidemment nécessaire à la pluralité démocratique tant les décisions prises par la majorité furent parfois idéologiquement très marquées et habillées d'une infaillibilité illusoire.
Nous aspirons à une nouvelle majorité à la Métropole, guidée par des principes trop souvent oubliés par la précédente : écoute, respect des opinions divergentes, sérénité dans les débats.

Groupe Dijon métropole - droite et centre
Dijon métropole
40, avenue du Drapeau
21 075 Dijon cedex
bureau 126
03 80 50 37 65
opposition@metropole-dijon.fr

Adrien GUENÉ
Laurent BOURGUIGNAT
Noëlle CAMBILLARD
Gilbert MENUT
Damien THIEULEUX
Catherine VANDRIESSE
Virginie VOISIN-VAIRELLES

DÉMOGRAPHIE

Une métropole qui attire

Selon les chiffres officiels de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) au 1er janvier 2020*, la métropole présente un solde migratoire positif : les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Elle a en effet gagné 5 811 habitants entre 2012 et 2017, soit une hausse de 0,5 % par an. La population totale s'élève ainsi à 258 782 habitants. C'est désormais la métropole qui porte la croissance du département avec 5 811 habitants supplémentaires alors que la Côte-d'Or enregistre une hausse totale de 4 281 personnes.

La population des communes en augmentation

16 des 23 communes voient leur population totale** augmenter, en particulier Dijon, Chevigny-Saint-Sauveur, Talant et Perrigny-lès-Dijon. Avec 160 204 habitants, Dijon est la deuxième ville du nord-est de la France à gagner des habitants entre 2012 et 2017 derrière Strasbourg et devant Troyes. La croissance de l'ensemble des communes hors Dijon atteint 1 877 habitants.

* Les populations légales millésimées 2017 par l'Insee sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020. Elles sont calculées conformément au décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019.

** Population totale : somme de la population municipale et de la population comptée à part, c'est-à-dire des personnes dont la résidence habituelle se situe dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

258 782 habitants
dans la métropole

Communes	Population totale
Ahuy	1 234
Bressey-sur-Tille	1 121
Bretenière	926
Chenôve	14 106
Chevigny-Saint-Sauveur	11 539
Corcelles-les-Monts	650
Daix	1 505
Dijon	160 204
Fénay	1 659
Flavignerot	190
Fontaine-lès-Dijon	9 072
Hauteville-lès-Dijon	1 235
Longvic	8 739
Magny-sur-Tille	885
Marsannay-la-Côte	5 425
Neuilly-Crimolois	2 692
Ouges	1 533
Perrigny-lès-Dijon	1 945
Plombières-lès-Dijon	2 602
Quetigny	9 935
Saint-Apollinaire	7 567
Sennecey-lès-Dijon	2 094
Talant	11 924

FRANCE
FFF
Les Bleues comptent sur votre soutien
FRANCE
MACÉDOINE
L'Équipe de France Féminine
affronte la Macédoine
MAJRI
TORRENT
10 AVRIL • 21H
Stade Gaston-Gérard • DIJON
Objectif qualification à l'Euro 2021
Billets à partir de 5€ • Réservez vos places sur billetterie.fff.fr
metropole-dijon.fr
DIJON métropole

GROUPE VYV PRÉSENTE

VYV FESTIVAL

LES BEAUX JOURS SOLIDAIRES

13 & 14 JUIN 2020

PARC DE LA COMBE À LA SERPENT — DIJON

NEKFEU • BECK • PAROV STELAR
IAM • PETIT BISCUIT • ROMÉO ELVIS
PHILIPPE KATERINE • TÊTES RAIDES
CATHERINE RINGER CHANTE LES RITA MITSOUKO
KOBA LAD • SHAME • STEPHAN EICHER • 47TER
ZOLA • ALOÏSE SAUVAGE • PARLOR SNAKES
CHILLA • TSEW THE KID • RISK CREW
...

VYVFESTIVAL.ORG

LOCATION

vyvfestival.org et points de vente habituels

Dijon · Dijon métropole · Région Bourgogne Franche Comté · Côte d'Or · Divia Mobilités · Le Bien Public · 3 bourgogne franche-comté · Gares & Connexions · SNCF · Vinyle · Groupe VYV